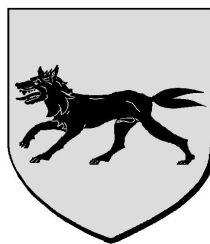


COMMUNE DE COGLÈS



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 MAI 2016



Date de convocation : 14/05/2016

Titulaires : 15

Nombre de membres :

Présents : 12

Date d'affichage : 14/05/2016

Votants : 15

L'an deux mil seize, le dix-neuf mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Aymar de GOUVION SAINT-CYR, Maire.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs : de GOUVION SAINT-CYR Aymar, MALLE Thierry, HAMEL Constant, PETIT Jean-Marc, REGRAY Patrice, POMMEREUL Edith, JUGUET Jean-Luc, PRIME Nathalie, ZWILLER Régine, JEGAT Francis, MOREL Stéphane, LECENE Yoann.

Absents – excusés :

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Mandant	Mandataire	Date de la procuration
Gildas HARDY	Edith POMMEREUL	19/05/2016
Caroline AUFRAY	Aymar de GOUVION ST CYR	19/05/2016
Patrick JUILLARD	Thierry MALLE	19/05/2016

Madame POMMEREUL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR

A. Projets de décisions

1. Présentation et activation du processus de création de la Commune Nouvelle

B. Questions diverses

A. DÉCISIONS

1. **Présentation et activation du processus de création d'une Commune Nouvelle (16.06.40)**

Mademoiselle Suzanne Clément, Chargé de mission à Coglais Communauté, a été invité à présenter le concept de commune nouvelle. Cette dernière est définie comme « une collectivité territoriale pleine et entière qui dispose des mêmes droits et obligations que les communes traditionnelles, mais dont le fonctionnement et l'organisation sont adaptés à l'existence de communes fondatrices-historiques : les communes déléguées ».

Au 1^{er} janvier 2016, plus de 317 Communes Nouvelles ont été créées depuis la loi RCT de 2010 ; environ 1 200 000 habitants répartis dans 1090 communes regroupées sont concernés par cette démarche (données AMF). A l'échelle bretonne, 12 Communes Nouvelles ont été créées dont deux en Ille-et-Vilaine.

A l'heure actuelle, trois projets sont en cours : 1) Chateaugiron, Ossé et Saint-Aubin-du-Pavail, 2) Maure-de-Bretagne et Campel et, enfin, 3) Saint-Brice et Saint-Etienne-en-Coglès.

Certains élus font part de leur souhait premier d'envisager la création d'une Commune Nouvelle à l'échelle du Coglais. Les communes de Saint-Brice et Saint-Etienne-en-Coglès ayant fait le choix de créer une Commune Nouvelle en duo, cette possibilité n'est donc plus à l'ordre du jour. Peut-être interviendra-t-elle à terme par le regroupement des Communes Nouvelles du Coglais.

Le projet de création d'une Commune Nouvelle à l'échelle des trois communes de Coglès, Montours et La-Selle-en-Coglès apparaît cohérent de par les relations anciennes qui se sont nouées entre ces trois territoires : écoles, associations, mairies...

Demain, la Commune Nouvelle de Coglès, Montours et La-Selle-en-Coglès représenterait :

- 2 339 habitants (chiffre INSEE 2013) sur 40,71 km²,
- 23 agents concernés représentant une quinzaine d'agents en équivalent temps plein,
- 45 élus municipaux.

Avant toute démarche d'approfondissement, Monsieur le Maire a présenté :

- Les premiers éléments de diagnostic relative tant à la fiscalité qu'à la gouvernance,
- La démarche possible comprenant les étapes de réflexion et le calendrier,
- Les différentes commissions intercommunales proposées pour avancer dans la réflexion.

Monsieur le Maire insiste sur le fait que, si le Conseil municipal accepte ce processus de réflexion préalable à la création d'une Commune Nouvelle, il s'engage, sauf découverte rendant la Commune Nouvelle inacceptable pour les intérêts de la Commune de Coglès, dans la création d'une Commune Nouvelle à l'échelle de Coglès, Montours et La-Selle-en-Coglès.

Le Conseil municipal,

Vu l'exposé ci-avant.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

DECIDE

Article premier-. L'activation du processus de réflexion préalable à la création d'une Commune Nouvelle est approuvée.

Article deux-. Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

B. QUESTIONS DIVERSES

- Sécurisation de l'école : les travaux entrepris devant l'école pour assurer la sécurité des élèves sont partiellement achevés. Les conditions météorologiques n'ont pas permis de mener à terme la pose des revêtements et peintures.

N° et Objet des délibérations de la séance du 19 mai 2016 :

N° Délibération	Objet
16.05.40	Présentation et activation du processus de création d'une Commune Nouvelle

Le secrétaire de séance : Edith POMMEREUL

Le Conseil Municipal :

de GOUVION SAINT CYR Aymar	AUFFRAY Caroline
MALLE Thierry	PRIME Nathalie
HAMEL Constant	ZWILLER Régine
PETIT Jean-Marc	JUILLARD Patrick
REGRAY Patrice	JEGAT Francis
HARDY Gildas	MOREL Stéphane
POMMEREUL Edith	LECENE Yoann
JUGUET Jean-Luc	